



Association USAC SOMAIN BASKET

Agrée Jeunesse et Sport en date du 29/08/1997

Convention CAF N°912

Convention ANCV N°521242

SIREN:783 831 480

## Comité Directeur

### Réunion 03 Octobre 2014

**Lieu** : Cascal 19h00

**Présents** : Jérôme Matuszewski, Jean – François Rachez, Maryse Fromont, Philippe Butor, Christelle Benzaouia, Graziella Poix, Gwenaëlle Fromont

**Excusés** : Redhine Djahed, Claude Benzaouia

#### **Ordre du jour** :

- Modification du règlement intérieur
- État des licences
- Mutations et autres informations
- Trésorerie
- Matériel
- Discipline
- Comité festif
- Organisation des événements sportifs
- Divers

#### **A) Modification du règlement**

Article 6 :

« Les basketteurs et les basketteuses par la signature de leur demande d'adhésion au club autorise le club à prendre des photos d'eux même et à les diffuser. Ils cèdent automatiquement leur droit à l'image et renonce à toutes actions envers le club sur sujet. »



Association USAC SOMAIN BASKET

Agrée Jeunesse et Sport en date du 29/08/1997

Convention CAF N°912

Convention ANCV N°521242

SIREN:783 831 480

## Comité Directeur

### Réunion 03 Octobre 2014

#### **B) État des licences**

À ce jour nous sommes 89 licenciés. Il y a encore 7 dossiers en élaboration.

#### **C) Mutations et autres informations**

- Les mutations des enfants ont été acceptées même si une mutation nous a empêchés d'intégrer à la compétition une équipe de benjamins.
- La licence T a été acceptée par le bureau pour TB
- Le transfert de DM a été accepté mais à certaines conditions en accord commun avec le bureau et la présidente du club recevant
- La demande de mutation d'A R n'est pas acceptée il ne peut prétendre à une licence T de part son âge. La porte est ouverte à l'entraînement de David
- 2 mutations seulement sont arrivées dans notre club, 2 déménagements

#### **D) Trésorerie**

9 444,88€ dont 6 000€ de subvention du CNDS  
Des virements ont été effectués en juin et juillet (1 000€, 1 000€, 800€)  
en avance de subvention municipale afin d'éviter des agios

Des Chèques d'un montant de 1 348,60€ reste encore à encaisser

6 000€ ont été mis sur le Livret A afin d'y faire des petits.



Association USAC SOMAIN BASKET

Agrée Jeunesse et Sport en date du 29/08/1997

Convention CAF N°912

Convention ANCV N°521242

SIREN:783 831 480

## Comité Directeur

### Réunion 03 Octobre 2014

La fête du parc ne nous a rien rapporter cette année. (habituellement 200 à 250€)

#### **E) Matériel**

- L'inventaire et le rangement du local ont été faits
- 3 étagères ont été mises dans le bureau pour y ranger les équipements et le matériel bureautique
- Les ballons seront rangés pour éviter qu'ils disparaissent. Un système est en cours de réflexion.
- Le local sera dorénavant fermé aux entrainements afin d'éviter qu'il ne soit à nouveau embarrassé et rendu desordonné

#### **F) Discipline**

Une intervention auprès des benjamins, cadets, ainsi que des seniors.

##### **Rappel :**

- Le respect se fait envers l'entraîneur, les autres joueurs, les adversaires, les arbitres, ainsi que toutes les personnes officielles ou non officiel (supporters, tables, bénévoles ...)
- Le respect se manifeste à l'entraînement et en match
- L'organisation des matchs revient aux éducateurs et non aux joueurs

**Appel à la candidature pour le comité de discipline. Contactez Christelle en privé sur Facebook (Claude USAC)**



Association USAC SOMAIN BASKET

Agrée Jeunesse et Sport en date du 29/08/1997

Convention CAF N°912

Convention ANCV N°521242

SIREN:783 831 480

## Comité Directeur

### Réunion 03 Octobre 2014

#### **G) Comité festif**

- Lancement des opérations des calendriers ainsi que des souscriptions volontaires
- Réservation de la salle Henri Martel le 20 et 21 juin 2015 pour faire y organiser la Sharky fiesta (le samedi 20 juin)

#### **H) Organisation des évènements sportifs**

- Plateau mini basket : Nous avons envoyé notre candidature pour organiser les plateaux mini basket
- Organisation de la finale du 20 décembre : de 14h à 18h30 3 équipes de poussins vont s'affronter
- Téléthon le 6 décembre

#### **I) Divers**

- Nous ne sommes pas le seul club à arrêter les mutations dès le début septembre, Frais marais aussi.
- Stage animateur les week ends de vacances de pâques
- Appel à la candidature pour la formation arbitre à Sin-le-Noble
- **Date de l'AG le 6 juin à 16h entériner**
- **RAPPEL : LES EXTÉRIEURS AU CLUB NE SONT PAS ACCEPTER AUX ENTRAÎNEMENTS sauf s'il y a intention de venir s'y inscrire.**
- Les parents ne sont pas autoriser à entrer dans les vestiaires avant d'avoir reçu l'autorisation des entraîneurs.